



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'homophobie

Question au Gouvernement n° 2031

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. Monsieur le Premier ministre, l'homophobie a désormais un, ou plutôt, des visages – regards effarés, figures tuméfiées, pommettes défoncées, lèvres fendues. Dans la gare de Sartrouville, samedi dernier, un couple de femmes a été agressé. À Paris, un chauffeur n'a pas supporté que deux hommes s'embrassent à l'arrière de son véhicule. À Lille, Poitiers, Besançon, Lyon, et tant d'autres endroits encore, des femmes et des hommes sont menacés, insultés, parfois même frappés parce qu'ils sont homosexuels.

Si l'homophobie ne se mesure pas seulement avec des chiffres, ceux-ci donnent malheureusement le vertige et provoquent, au-delà du simple malaise, un profond écœurement. En un an, le nombre de signalements d'actes homophobes est en hausse de 15 %. Pire, les seules agressions physiques augmentent de 66 %. La parole se libère et c'est tant mieux, mais les coups aussi.

Face à la recrudescence de ces violences homophobes, le Gouvernement a annoncé à l'automne dernier un plan d'urgence, qui prévoit le déploiement de référents, pour permettre aux victimes de porter plainte plus facilement. Six mois plus tard, sont-ils réellement effectifs dans chaque commissariat, dans chaque brigade de gendarmerie de France ? Non !

Or cette mesure irait indéniablement dans le bon sens, à condition qu'elle soit effective et qu'elle s'inscrive dans la durée. La réelle bonne nouvelle serait d'annoncer que l'homophobie est de l'histoire ancienne.

Pour y parvenir, il nous faut une plus grande sensibilisation dans les établissements scolaires et le renforcement de la formation. Vous avez commencé, ne vous arrêtez pas en si bon chemin et amplifiez vos mesures, notamment dans les quartiers difficiles. Car nous devons lutter chaque jour, pied à pied, contre toute forme d'homophobie, non seulement avec des mots, mais aussi, et surtout, avec des actes !

Quand ce dispositif sera-t-il une réalité ? Car ces femmes et ces hommes sont, eux aussi, le visage de la France. (Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous évoquez un problème grave. Je ne peux malheureusement que confirmer les chiffres que vous avez donnés. Nous avons bel et bien connu une augmentation des agressions homophobes ou dirigées contre des individus en raison de leur identité de genre, de 34 % entre 2017 et 2018.

Dans les aires urbaines, de jeunes hommes sont les principales victimes de ces agressions, qui les concernent à plus de 75 %.

Nous constatons effectivement que la parole se libère, car nous avons de plus en plus de plaintes. Nous avons la faiblesse de penser que c'est aussi grâce au dispositif que nous avons créé et que vous avez rappelé. Il s'agit de déployer des référents dans nos commissariats et nos brigades de gendarmerie. Actuellement, 522 référents sont déployés en zone police et 175 en zone gendarmerie.

Nous poursuivrons bien sûr cet effort, comme vous l'appellez de vos vœux. De la même façon, nous avons noué des partenariats avec les associations concernées, qui permettent d'intervenir dans les commissariats de police ou les brigades de gendarmerie, pour prendre en charge les victimes. Ils permettent aussi de mener des actions de sensibilisation dans différents domaines, notamment dans les établissements scolaires, sous la houlette du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Cette action de formation, de sensibilisation est importante.

Comme vous le savez, depuis juillet 2018, nous avons aussi développé la préplainte en ligne. Les signalements ne cessent d'augmenter.

Croyez bien, monsieur le député, que le Gouvernement est tout entier mobilisé, comme vous le souhaitez, pour donner la priorité à la lutte contre l'homophobie et la transphobie.

Nous sommes entièrement déterminés et mobilisés, dans les quartiers et ailleurs. Je vous renvoie aux investigations menées par les forces de l'ordre sur l'agression qui s'est produite à La Roche-sur-Yon, où un stand du centre lesbien, gay, bisexuel et transgenre – LGBT – a été détruit. Les auteurs, vous le savez, ont été confondus, sanctionnés et, pour certains d'entre eux, exclus de leur établissement d'enseignement.

Vous pouvez donc compter sur la détermination du Gouvernement sur ces questions. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM, ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2031

Rubrique : Droits fondamentaux

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2019](#)